

A l'Attention de Madame Sene,

De : Mme Fatimata Seye Sylla
Présidente de l'ONG Bokk Jang Bokk Jeff Senegal
www.bokk.org

Objet : Revue à mi-parcours de l'accord de projet conjoint entre le Département du commerce des États-Unis et l'ICANN

Nous vous remercions de nous avoir donné l'opportunité de formuler des commentaires sur la suite de la transition de la coordination et de la gestion technique du système de noms de domaine et d'adressage Internet.

Nous pensons que ICANN a bien mis en place des procédés et des procédures qui, certes, devront continuer à être améliorés pour une inclusion de toutes les couches et surtout pour la stabilité et l'interopérabilité de l'internet.

Nous pensons également que la gestion du système de noms de domaine et d'adressage Internet doit continuer à se faire conformément aux recommandations du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, avec la participation de tous les acteurs : gouvernements, secteur privé et société civile.

Nous pensons que ICANN doit évoluer en tant que structure privée avec un conseil d'administration qui inclut les représentations de tous les acteurs et de manière équitable.

Pour que cette participation soit équitable entre les différents acteurs ci-dessus nommés et à l'intérieur du même type d'acteurs, nous pensons qu'ICANN doit rester une structure indépendante de toute pression individuelle, provenant d'un seul gouvernement ou d'un seul autre type d'acteur.

Nous pensons que toutes les communautés bénéficiaires d'internet doivent manifester leur gratitude aux États-Unis d'Amérique car la transition de la coordination par le Gouvernement Américain, en tant que modèle de démocratie, a permis de bâtir pendant neuf années, une ICANN forte et mature pour continuer le travail participatif souhaité.

Nous soutenons donc l'appel de l'ICANN pour la conclusion de l'accord conjoint de projet pour plus de crédibilité et d'impartialité par rapport aux autres gouvernements.

La conclusion de l'accord n'aura aucune incidence importante sur le fonctionnement de la coordination du système de noms de domaine, et devra permettre de lancer le débat sur la

transition finale et permettre a ICANN de mieux consolider les bases d'une communauté mondiale de gestion de l'internet avec la participation de tous les acteurs.

Nous vous prions, chère Madame Sene, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.